

**Infirmières et infirmiers indépendants de Moutier et Service cantonal de la santé : une collaboration à soigner**

Christophe Schaffter (CS-POP)

L'arrivée prochaine de la ville de Moutier dans la République et Canton du Jura touche également le domaine de la santé.

Parmi les enjeux à anticiper, la collaboration entre le Service de la santé et les infirmiers et infirmières indépendants mérite une attention particulière. Ceux-ci jouent un rôle crucial dans notre système de santé. Ils permettent d'assurer des soins de proximité et de qualité, tout en désengorgeant les structures hospitalières.

Plusieurs défis se présentent, tels que :

1. **La coordination et la communication** entre les autorités sanitaires et les professionnels indépendants, notamment en termes de transmission des informations essentielles.
2. **Les modalités de financement et de remboursement** des prestations, qui doivent être adaptées pour garantir l'équité et la durabilité du système.

Sur le terrain subsistent toutefois de sérieuses interrogations, voire des craintes, maintes fois répétées de la part des professionnels, On trouve ainsi :

- L'obligation de présenter chaque mois, chaque prestation, pour chaque personne soignée, en relevant chaque fois le numéro de la facture, les données personnelles des patients alors qu'une simple transmission des minutes accumulées serait beaucoup plus simple pour tout le monde.
- Un système de remboursement des prestations fastidieux, lent et inadapté, couplé à un manque de confiance envers les professionnels.
- Un système de contrôles dits aléatoires mais qui sont systématiques et énergivores en temps aussi bien pour les professionnels de la santé que les employés du Service cantonal de la santé.
- L'utilisation d'un tableau Excel illisible, imposé par le Service de la santé, pas imprimable en format A4 et exigé en retour en format papier et format électronique. Certains disent que ce Service travaille encore avec des outils du siècle passé !

**La question suivante est posée au Gouvernement :**

**En vue de l'accueil de Moutier, quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre pour renforcer la collaboration entre le Service de la santé et les infirmiers et infirmières indépendants allant dans le sens des remarques formulées par la présente question écrite, tout en sachant qu'un groupe de travail existe mais semble être au point mort depuis plusieurs mois ?**

Christophe Schaffter (CS-POP)

**Co-signataires**

- Rémy Meury (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Intervention déposée officiellement le 24 janvier 2025